



MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN
5, rue Gale
Ormstown (Québec) J0S 1K0
Tél. 450 829-2625
Adresse courriel : greffe@ormstown.ca
Site internet : www.ormstown.ca

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÉSOLUTION 26-08-228

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

Que lors de la séance ordinaire du 3 août 2026, le conseil a adopté la résolution 26-08-228 autorisant, conformément au Règlement 169-2025 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), concernant le lot 6 455 729 du cadastre du Québec sur la rue Church, à l'intérieur de la zone R-7, en vue de permettre la construction d'un projet intégré comprenant 4 immeubles résidentiels de type multifamilial de 6 logements chaque.

La M.R.C. du Haut-Saint-Laurent a délivré un certificat de conformité pour cette résolution, en date du 18 septembre 2026, réceptionné le 05 octobre 2026.

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution au bureau de la soussignée, à l'Hôtel de Ville, durant les heures normales de bureau, ou sur le site internet de la municipalité.

Cette résolution entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Ormstown, ce 07 octobre 2026.


Mailys Ricaud
Greffière et Directrice des affaires juridiques

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mailys Ricaud, Greffière et directrice des affaires juridiques de la Municipalité d'Ormstown, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, incluant le site internet de la municipalité, le 07 octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 07 octobre 2026.


Mailys Ricaud
Greffière et Directrice des affaires juridiques